



Commune de Grancy

# GRANCY-INFO

DECEMBRE 2025



## RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Pendant la période des fêtes de fin d'année, les ramassages des déchets ménagers auront lieu **les lundis 22 décembre et 29 décembre 2025**.

## FERMETURE DE LA DÉCHETTERIE



Pendant la période des fêtes de fin d'année, la déchetterie de la Rte de St-Denis 11 b, sera fermée **les mercredis 24 décembre et 31 décembre 2025**.

## RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL



Un ramassage spécial des sapins sera effectué par M. Baumann, employé communal, le **jeudi 8 janvier 2026**. Veuillez les déposer aux endroits habituels.



## RAPPEL - FÊTE DE NOËL



La fête de Noël du village se déroulera à l'église le **mercredi 17 décembre à 19h30**. Puis le vin chaud sera servi à l'issue de la célébration (jardin de l'église).

## FERMETURE DU BUREAU COMMUNAL



Le bureau communal sera fermé du lundi **22 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026**. Réouverture, le lundi **5 janvier 2026 à 17h00**.

## FERMETURE DU RESTAURANT MAISON DE VILLE

Le tenant du restaurant Maison de Ville mettra un terme à son activité dès le **17 décembre 2025**. Le restaurant sera **fermé** pour une durée d'environ 3 mois. Réouverture avec un nouveau tenant dès le 1er avril 2026. Des informations plus précises vous seront communiquées ultérieurement.



## DÉNEIGEMENT

Au niveau communal, la Municipalité rappelle que les moyens sont mis en oeuvre afin d'assurer la praticabilité du réseau communal de 7heures à 22heures (comme cela est le cas pour le Canton).

Les automobilistes sont priés de prendre leurs dispositions pour emprunter la route en dehors des heures susmentionnées. Les équipements hivernaux des véhicules sont vivement recommandés voire même indispensables.

Une nouvelle fois, nous insistons pour rappeler que la route communale Grancy-Vullierens et les chemins AF ne sont ni déneigés ni salés. Les usagers qui s'engagent sur ces tronçons le font à leurs risques et périls et sous leur entière responsabilité.



## DISTRIBUTION DE SACS TAXÉS

La Municipalité communique qu'elle a décidé d'offrir, par an et par enfant de 0 à 3 ans, un rouleau de sacs de 35 litres. La distribution se fera l'année suivant la naissance jusqu'à 3 ans révolus, durant le courant janvier de chaque année. Les parents concernés sont priés de se présenter au bureau communal **du 5 au 20 janvier 2026 pendant les heures d'ouverture**. Aucun envoi, rappel ou versement ne seront effectués.



## VENTE DE VERRES

Une nouvelle série de verres à vin de 12 cl décorés avec les armoiries de la commune, est en vente au bureau communal, en carton de 6 pces pour le prix de frs 36.-

[WWW.GRANCY.CH](http://WWW.GRANCY.CH)



## BAL DU NOUVEL-AN - SOIREE CHOUCRUTE

La Municipalité communique qu'elle a autorisé les deux "Événements" suivants et qu'elle encourage chacune et chacun à y participer :

- Le bal du Nouvel-An qui aura lieu le **jeudi 1er janvier 2026**, organisé par la Société de Jeunesse
- La soirée choucroute le **samedi 10 janvier 2026**, organisée conjointement par la Fine Douille (Société de tir) et l'Echo de la Risaz (Chœur d'hommes)

De plus, la société de Jeunesse fera le traditionnel tour du village avec les tambours entre le **30 décembre et le 2 janvier 2026**.

Elle remercie d'ores et déjà la population du bon accueil réservé aux manifestations susmentionnées ainsi que de sa compréhension envers les nuisances sonores qui pourraient en découler.

## BONNE ET HEUREUSE ANNEE



La lumière décline et les journées se resserrent autour de quelques heures de clarté. Que Noël soit pour vous un moment suspendu, fait de rencontres simples et de partages authentiques — autour d'un vin chaud, peut-être — comme une parenthèse lumineuse au cœur de l'hiver.

A l'aube d'une nouvelle année, nous espérons poursuivre, ensemble, ce qui fait l'âme de notre village : un lieu où l'on se salue naturellement, où le bon sens villageois reste un repère, où l'attention sincère aux personnes demeure une habitude, et où la gratitude envers notre histoire commune continue de nous inspirer.

Que ce temps de fête puisse vous apporter chaleur, espoir et paix. Et que la nouvelle année s'ouvre devant vous comme une page claire et prometteuse.

La Municipalité adresse à chacune et chacun ses vœux les plus chaleureux.

LA MUNICIPALITÉ



MUNICIPALITÉ DE GRANCY  
PL. DE LA FONTAINE 1 - LE COLLÈGE  
1117 GRANCY



## GREFFE MUNICIPAL ET CONTRÔLE DES HABITANTS

**Mme Mireille Hofer**  
Secrétaire municipale

Heures d'ouverture:  
Lundi de 17h à 18h  
Mardi de 7h30 à 11h

Tél bureau: 021 861 14 80

admin@grancy.ch

## EMPLOYÉS COMMUNAUX

**M. Beat Baumann**  
Employé communal  
Tél privé: 079 378 29 20

**Mme Nathalie Araujo de Sa**  
Concierge collège et salle villageoise

Tél privé : 076 418 41 98 du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et 13h00 à 18h00

## BOURSE

**Mme Anne Abegg,**  
Boursière communale

Heures d'ouverture:  
mercredi de 8h00-9h00  
Tél bureau: 021 861 14 80

**WWW.GRANCY.CH**